

**ORDRE DU JOUR DU CONSEIL COMMUNAL
SEANCE DU 18 MAI 2026 A 20 H 00**

1. Séance publique du 13 avril 2026 - Procès-verbal - Approbation

Il est demandé au Conseil Communal d'approuver le procès-verbal de la séance publique du Conseil Communal du 13 avril 2026.

2. Questions orales

Il est demandé au Conseil Communal s'il souhaite poser des questions orales.

3. Comptes 2025 - Décision à prendre

Il est demandé au Conseil Communal d'arrêter les comptes de l'exercice 2025.

4. Modifications budgétaires n° 1 exercice 2026 - Décision à prendre

Il est demandé au Conseil Communal d'arrêter les modifications budgétaires n° 1 exercice 2026.

5. Ores Assets - Assemblée Générale - Ordre du jour - Approbation

Il est demandé au Conseil Communal d'approuver les points portés à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale d'Ores Assets qui se tiendra le 21 mai 2026.

6. iMio - Assemblée Générale Ordinaire - Ordre du jour - Approbation

Il est demandé au Conseil Communal d'approuver les points portés à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire de "La Terrienne du Crédit Social SC" qui se tiendra le 18 juin 2026.

7. Terrienne du Crédit Social - Assemblée Générale Ordinaire - Ordre du jour - Approbation

Il est demandé au Conseil Communal d'approuver les points portés à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire d'iMio qui se tiendra le 2 juin 2026.

8. Terrienne du Crédit Social - Assemblée Générale Extraordinaire - Ordre du jour - Approbation

Il est demandé au Conseil Communal d'approuver les points portés à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire de "La Terrienne du Crédit Social SC" qui se tiendra le 18 juin 2026.

9. Bureau Economique de la Province de Namur - Assemblée Générale Ordinaire - Ordre du jour - Approbation

Il est demandé au Conseil Communal d'approuver les points portés à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Intercommunale Bureau Economique de la Province de Namur qui se tiendra le 16 juin 2026.

10. BEP Expansion Economique - Assemblée Générale Ordinaire - Ordre du jour - Approbation

Il est demandé au Conseil Communal d'approuver les points portés à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Intercommunale BEP Expansion Economique qui se tiendra le 16 juin 2026.

11. BEP Environnement - Assemblée Générale Ordinaire - Ordre du jour - Approbation

Il est demandé au Conseil Communal d'approuver les points portés à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Intercommunale BEP Environnement qui se tiendra le 16 juin 2026.

12. BEP Crématorium - Assemblée Générale Ordinaire - Ordre du jour - Approbation

Il est demandé au Conseil Communal d'approuver les points portés à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Intercommunale BEP Crématorium qui se tiendra le 16 juin 2026.

13. Idefin - Assemblée Générale Ordinaire - Ordre du jour - Approbation

Il est demandé au Conseil Communal d'approuver les points portés à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Intercommunale Idefin qui se tiendra le 18 juin 2026.

14. Idefin - Assemblée Générale Extraordinaire - Ordre du jour - Approbation

Il est demandé au Conseil Communal d'approuver les points portés à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société Intercommunale Idefin qui se tiendra le 18 juin 2026.

15. Inasep - Assemblée Générale Ordinaire - Ordre du jour - Approbation

Il est demandé au Conseil Communal d'approuver les points portés à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Intercommunale Inasep qui se tiendra le 24 juin 2026.

16. SWDE - Assemblée Générale Ordinaire - Ordre du jour - Approbation

Il est demandé au Conseil Communal d'approuver les points portés à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire de la SWDE qui se tiendra le 26 mai 2026.

17. AIEC - Assemblée Générale Ordinaire - Ordre du jour - Approbation

Il est demandé au Conseil Communal d'approuver les points portés à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Intercommunale AIEC qui se tiendra le 20 juin 2026.

18. Ciney - N949 - Grand Route - Limitation vitesse - Avis

Il est demandé au Conseil Communal d'émettre un avis favorable sur le projet d'arrêté ministériel portant règlement complémentaire sur la police de la circulation routière émis par le Service Public de Wallonie et concernant la création d'une zone limitée à 70km/h sur la N949, Grand Route à Leignon entre les cumulées 3.445 et 3.775 (entre les zones d'agglomération entre Leignon et Chapois).

19. Règlement complémentaire de roulage - Ciney - Rue Concorde - Réserve de stationnement - Abrogation

Il est demandé au Conseil Communal d'abroger le stationnement du côté pair et impair de la Rue Concorde via l'enlèvement des signaux E1.

20. Règlement complémentaire de roulage - Ciney - Rue Concorde - Interdiction de stationnement - Approbation

Il est demandé au Conseil Communal d'approuver, via un règlement complémentaire de roulage, le stationnement interdit Rue Concorde du côté pair dans le tronçon compris depuis la Rue du Condroz jusqu'à 25m après l'immeuble n° 40.1 se dirigeant vers l'immeuble n ° 25, en conformité avec le plan.

21. Règlement complémentaire de roulage - Sovet - Rue Basse-Sovet - Interdiction de stationnement - Approbation

Il est demandé au Conseil Communal d'approuver, via un règlement complémentaire de roulage, le stationnement interdit Rue Basse Sovet en conformité avec le plan et ce, dans le but de lutter contre les "rave party".

22. Règlement complémentaire de roulage - Rempart des Béguines côté impair à l'opposé du n° 44 - Emplacement personnes handicapées - Approbation

Il est demandé au Conseil Communal d'approuver, via un règlement complémentaire de roulage, un emplacement de stationnement réservé à l'usage des personnes handicapées du côté impair à l'opposé l'immeuble n° 44 du Rempart des Béguines.

23. Règlement complémentaire de roulage - Avenue de Semur en Auxois 22 - Emplacement pour personnes handicapées - Approbation

Il est demandé au Conseil Communal d'approuver, via un règlement complémentaire de roulage, un emplacement de stationnement réservé à l'usage des personnes handicapées du côté pair le long de l'immeuble n° 22 de l'Avenue de Semur en Auxois.

24. Règlement complémentaire de roulage - Rue Edouard Dinot - Parking Caméo - Emplacements pour personnes handicapées - Approbation

Il est demandé au Conseil Communal d'approuver, via un règlement complémentaire de roulage, deux emplacements de stationnement réservés à l'usage des personnes handicapées dans le parking Caméo, Rue Edouard Dinot, au plus proche de l'entrée.

25. Règlement complémentaire de roulage - Ciney - Rue d'Omalius 35 - Emplacement Personnes handicapées - Abrogation

Il est demandé au Conseil Communal d'abroger la place de stationnement réservée aux personnes handicapées du côté de l'immeuble n° 35 de la Rue d'Omalius via l'enlèvement de la signalisation du signal E9a complété du pictogramme des personnes handicapées et d'une flèche de Réglementation sur courte distance avec la mention "6m".

26. Règlement complémentaire de roulage - Rue du Commerce du côté pair à l'opposé de l'immeuble n° 25 - Emplacement personnes handicapées - Approbation

Il est demandé au Conseil Communal d'approuver, via un règlement complémentaire de roulage, un emplacement de stationnement réservé à l'usage des personnes handicapées du côté pair à l'opposé l'immeuble n° 25 de la Rue du Commerce à Ciney.

27. Règlement complémentaire de roulage - Ciney - Chemin d'Haljoux - Passage pour piétons - Approbation

Il est demandé au Conseil Communal d'approuver, via un règlement complémentaire de roulage, un passage pour piétons Chemin d'Haljoux à Ciney à hauteur du poteau d'éclairage n° 506/00694 (école).

28. Règlement complémentaire de roulage - Ciney - Chemin d'Haljoux - Zone 30 abords écoles - Approbation

Il est demandé au Conseil Communal d'approuver, via un règlement complémentaire de roulage, une zone 30km/h abord d'école Chemin d'Haljoux dans le tronçon compris entre l'immeuble n° 8 jusqu'à son débouché sur le giratoire "Les Vaches" à Ciney.

29. Ciney - Marché public de fournitures - Adaptation et maintenance du réseau de caméras - Approbation des conditions et du mode de passation

Il est demandé au Conseil Communal d'approuver le cahier des charges N° ID1853/EP/03.26 relatif au marché "Adaptation et maintenance du réseau de caméras" dont le montant estimé s'élève à 214.876,03 € HTVA ou 260.000,00 € TVAC, détaillé comme suit:

- Le montant estimé de la partie relative aux fournitures s'élève à 123.966,94€ HTVA, soit 150.000€ TVAC;*
- Le montant estimé de la partie relative aux services s'élève à 90.909,09€ HTVA, soit 110.000€ TVAC (pour 60 mois) ;*

étant entendu que ces montants n'ont qu'une valeur indicative et de passer le marché par la procédure négociée directe avec publication préalable.

30. Ciney - Marché public de fournitures - Création et installation d'une oeuvre d'art sur le nouveau rond-point situé Route Charlemagne à Ciney - Approbation des conditions et du mode de passation

Il est demandé au Conseil Communal d'approuver le cahier des charges N° ID1880/EP/04.26 relatif au marché "Création et installation d'une oeuvre d'art sur le nouveau rond-point situé route Charlemagne à Ciney" dont le montant estimé s'élève à 99.173,55 € hors TVA ou 120.000,00 €, 21% TVA comprise, étant entendu que ce montant n'a qu'une valeur indicative et de passer le marché par la procédure négociée sans publication préalable.

31. Fabrique d'Eglise de Chapois - Compte exercice 2025 - Approbation

Il est demandé au Conseil Communal d'approuver la délibération du 19 mars 2026, par laquelle le Conseil de Fabrique de l'établissement cultuel Saint-Roch (Chapois) arrête le compte annuel, pour l'exercice 2025, dudit établissement cultuel.

32. Règlement général fixant les modalités d'utilisation des range-vélos collectifs communaux - Modifications - Approbation

Il est demandé au Conseil Communal d'approuver le règlement général fixant les modalités d'utilisation des range-vélos collectifs communaux.

33. Redevance communale pour la location d'un emplacement dans un range-vélos collectif communal - Règlement - Modifications - Approbation

Il est demandé au Conseil Communal d'établir, au profit de la Ville de Ciney, dès l'entrée en vigueur du présent règlement jusqu'à l'exercice 2031 inclus, une redevance communale pour la location d'un emplacement dans un range-vélo collectif communal.

Le montant de la redevance est fixé comme suit :

- 50 € pour un abonnement semestriel ;*
- 75€ pour un abonnement annuel.*

34. Taxe communale sur les immeubles bâtis inoccupés et/ou délabrés et/ou négligés - Règlement - Modifications - Approbation

Il est demandé au Conseil Communal d'établir dès l'entrée en vigueur du présent règlement jusqu'à l'exercice 2031 inclus, une taxe communale annuelle sur les immeubles bâtis inoccupés et/ou délabrés et/ou négligés.

Pour l'exercice 2026, le taux de la taxe est fixé comme suit par mètre courant de façade d'immeuble bâti ou de partie d'immeuble bâti, tout mètre commencé étant dû en entier :

- Lors de la 1ère taxation : 210 euros par mètre courant de façade
- Lors de la 2ème taxation : 270 euros par mètre courant de façade
- À partir de la 3ème taxation : 333,26 € euros par mètre courant de façade

Pour les exercices 2027 et suivants, les montants de la taxe précitée seront indexés annuellement suivant le rapport entre l'indice des prix à la consommation du mois de janvier de l'année antérieure à l'exercice fiscal concerné et celui des prix à la consommation du mois de janvier 2025.

La formule appliquée est la suivante :

Taxe X indice janvier année n-1

Indice janvier 2025

35. Taxe communale sur les documents administratifs - Règlement - Modification - Approbation

Il est demandé au Conseil Communal d'établir, au profit de la Commune, dès l'entrée en vigueur du présent règlement jusqu'à l'exercice 2031 inclus, une taxe indirecte sur la délivrance, par l'Administration Communale, de tout document administratif quelconque.

Le taux de la taxe est fixé comme suit par document délivré :

- a) Pour les cartes d'identité électroniques pour belges : 5 € ;
- b) Pour les cartes d'identité électroniques pour enfants belges de moins de 12 ans : 3 € ;
- c) Pour les cartes biométriques et titres de séjour délivrés à des ressortissants étrangers de et hors de l'Union Européenne : 5 € ;
- d) Pour les cartes biométriques et titres de séjour pour enfants étrangers de moins de 12 ans, de et hors de l'Union Européenne : 3 € ;
- e) Pour les cartes d'identité électroniques pour belges, enfants belges de moins de 12 ans et pour les cartes et documents de séjour délivrés à des ressortissants étrangers en procédure d'extrême urgence (J+1) et procédure d'urgence (J+2) avec livraison à la Commune : 5 € ;
- f) Pour les cartes d'identité électroniques pour belges et pour les enfants belges de moins de 12 ans selon la procédure d'extrême urgence (J+1) avec livraison centralisée au Service Public Fédéral Intérieur : 5 € ;
- g) Pour l'attestation d'immatriculation (ressortissants étrangers) : 9 € ;
- h) Pour la réimpression des codes PIN – PUK des cartes d'identité électronique : 3 € ou gratuit si la délivrance de ce document par le système e-guichet de l'administration le permet ;
- i) Pour les passeports et titres de voyage pour adulte et enfant délivrés en urgence ou non : 15 € ;
- j) Pour les permis de conduire (1er permis ou renouvellement) : 5 € ;
- k) Pour les permis de conduire provisoires : gratuit ;
- l) Pour les permis de conduire internationaux : 5 € ;

- m) Pour un carnet de mariage : 25 € ;
- n) Pour un extrait du fichier central de la délinquance environnementale et du bien-être animal pour acquérir (acheter, adopter ou recevoir) un animal de compagnie : 2 € ou gratuit si la délivrance de ce document par le système e-guichet de l'administration le permet ;
- o) Pour une déclaration de volonté relative au don d'organes : gratuit ;
- p) Pour une déclaration anticipée d'euthanasie : gratuit ;
- q) Pour une déclaration de dernières volontés quant au mode de sépulture : gratuit ;
- r) Pour une demande de domiciliation : 5 € ou gratuit si la délivrance de ce document par le système e-guichet de l'administration le permet ;
- s) Pour une déclaration de cohabitation légale : 5 € ;
- t) Pour un extrait de casier judiciaire 2 € ou gratuit si la délivrance de ce document par le système e-guichet de l'administration le permet ;
- u) Pour une légalisation de signature ou la délivrance d'une copie conforme : 4 € ou gratuit si la délivrance de ce document par le système e-guichet de l'administration le permet ;
- v) Pour tout autre document, certificat, extrait, copie, autorisation non reprise ci-dessus tels qu'un certificat de nationalité, un certificat d'état civil, une composition de ménage, un certificat d'inscription ou de résidence, un certificat de résidence avec historique, un certificat de vie, une attestation de cohabitation légale, ... : 2 € ou gratuit si la délivrance de ce document par le système e-guichet de l'administration le permet ;
- w) Pour la délivrance de copies de documents administratifs :
 - 0,15 € par page pour une photocopie sur du papier blanc et impression noire format A4 ;
 - 0,17 € par page pour une photocopie sur du papier blanc et impression noire format A3 ;
 - 0,62 € par page pour une photocopie sur du papier blanc et impression en couleur format A4 ;
 - 1,04 € par page pour une photocopie sur du papier blanc et impression en couleur format A3 ;
 - 0,92 € par plan pour une photocopie d'un plan sur du papier blanc et impression noire de 90 cm sur 1 m.

36. Taxe sur les parcs à batteries - Règlement - Approbation

Il est demandé au Conseil Communal d'établir, dès l'entrée en vigueur du présent règlement jusqu'à l'exercice 2031 inclus, une taxe annuelle communale sur l'implantation et l'exploitation de parcs à batteries situés sur le territoire communal.

La taxe est établie sur base de la capacité stockée sollicitée au permis d'urbanisme, exprimée en MWh.

Toute fraction de MWh est comptabilisée comme une unité entière.

La taxe est fixée à 250 € par MWh de capacité stockée et par an.

37. Cahier des charges relatif à la location sous bail à ferme de parcelles agricoles communales sises à Leignon - Approbation

Il est demandé au Conseil Communal d'approuver le cahier des charges relatif à la location sous bail à ferme de parcelles agricoles communales sises à Leignon.

38. Rapports financiers du Plan de Cohésion Sociale et du subside Article 20 - Année 2025 - Approbation

Il est demandé au Conseil Communal d'approuver le rapport financier du plan de cohésion sociale pour l'année 2025 et le rapport financier du subside article 20 pour l'année 2025.

39. Questions orales - Réponses éventuelles

Il est donné éventuellement réponses aux questions orales des Conseillers Communaux.